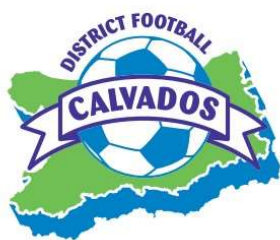


COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE



Réunion du 04 Septembre 2026

Procès-Verbal n°3

PRESENTS : Fabrice **MESLIN**, Pauline **NICOLAS** (en distanciel), Grégory **MEURDRAC** (en distanciel), Alexandre **PALIN**, Bruno **LECHAT** (en distanciel)

INVITE(S) : Dominique **DE LA COTTE**, Arnaud **BISSON**

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Nicolas **ANNE**

Le président ouvre la séance à 18h et remercie l'ensemble des membres présents.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- Retour sur le premier stage de cohésion

Stage de cohésion

Arnaud **BISSON** présente un retour sur le déroulement du stage de cohésion et relate les faits survenus au cours de celui-ci.

Pour l'encadrement du stage, Alexandre **PALIN** et Pauline **NICOLAS**, membres du bureau, étaient présents aux côtés de Michel **CHANU** et François **DEBORDE**.

Au regard de la nature des faits rapportés, il est relevé que les comportements concernés apparaissent contraires aux principes énoncés dans la charte de la CDA, notamment en matière de vie en collectivité, ainsi que de loyauté et de respect envers les personnes chargées de l'encadrement et les autres stagiaires.

Afin de permettre aux personnes concernées de présenter leurs explications, les deux arbitres identifiés comme étant impliqués dans les troubles occasionnés, ainsi que les deux arbitres ayant effectué les tests physiques du samedi matin, seront entendus lors de la prochaine réunion de bureau, fixée au mercredi 7 octobre 2026.

Cette audition permettra à chacun de s'expliquer sur les faits rapportés et sur son comportement au cours du stage.

La séance est levée à 18h30.

Prochaine réunion de bureau : Mercredi 7 octobre 2026 à 17h30.

Le président

Fabrice **MESLIN**



La secrétaire de séance

Pauline **NICOLAS**

